

Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur

Autor(en): **Stéphane, Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 49

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256360>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications

S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Une menace pour la France

Que n'a-t-on pas dit et écrit sur le mouvement de recul qui se produit dans le mouvement de la population en France! Que d'avertissements lugubres n'a-t-on pas déjà donnés? Le directeur du Travail, M. A. Fontaine, a présenté une étude qui en dit gros sur ce point.

En 1905, la balance des naissances et des décès se solde par un excédent de 37.120 naissances, inférieur d'un tiers à celui de 1904, 57.026. La diminution de cet excédent, par rapport à l'année précédente, est l'effet à la fois d'un nouvel abaissement du nombre des naissances — on a enregistré, en 1905, 10.938 naissances de moins qu'en 1904 — et d'une légère augmentation du nombre des décès, lequel est, en 1905, supérieur de 8.968 unités à celui de 1904.

En 1905, l'accroissement proportionnel de la population, calculé par rapport au chiffre de la population légale, n'est que de 0,10 pour 100, taux inférieur à ceux des années précédentes : 0,15 en 1904, 0,19 en 1903, 0,22 en 1902.

D'après les tableaux annexés au rapport de M. Fontaine on constate que les départements ayant fourni des excédents de décès en 1905 sont au nombre de 44 au lieu de 36 en 1904 et en 1903.

La diminution du nombre des naissances par rapport à 1904 est à peu près générale; elle s'étend à 64 départements. Parmi ceux où la diminution atteint les plus fortes valeurs absolues, nous citerons : la Seine 2.944 naissances en moins; le Nord, 1.231; la

Loire, 699; la Loire-Inférieure, 456; l'Ille-et-Vilaine, 386; la Seine-et-Marne, 380; la Seine-Inférieure, 298; l'Ardèche, 294; la Gironde, 292; les Bouches-du-Rhône, 275.

Parmi les 23 départements où l'on a enregistré plus de naissances en 1905 qu'en 1904, ceux où l'augmentation est la plus forte sont : le Finistère, 319 naissances en plus; la Dordogne, 272; l'Aude, 233; le Var, 213; la Lozère, 192.

L'augmentation du nombre des décès par rapport à 1904 est presque aussi générale que la diminution du nombre des naissances; elle porte sur 56 départements.

Si l'on classe les départements suivant la valeur relative de l'excédent des naissances par rapport au chiffre de la population légale, ceux qui fournissent les rapports les plus élevés sont : Pas-de-Calais, 1,19 pour 100 habitants; Finistère, 1,03; Lozère, 0,73; Morbihan, 0,69; Nord, 0,65; Vendée, 0,64; Corse, 0,61; territoire de Belfort, 0,57; Haute-Vienne, 0,56; Landes, 0,48; Corrèze, 0,47; Côte-du-Nord, 0,45.

Les départements où l'excédent des décès, rapporté au chiffre de la population légale, atteint les valeurs les plus fortes sont : Lot, 0,67 pour 100; Orne, 0,59; Lot-et-Garonne, 0,58; Gers, 0,56; Tarn-et-Garonne, 0,55; Yonne, 0,50; Haute-Garonne, 0,49; Aube, 0,45; Haute-Marne, 0,42; Côte-d'Or, 0,35; Vaucluse, 0,31. Ce sont à peu près les mêmes départements que les années précédentes.

En résumé, l'excédent des naissances (0,10 pour 100) est descendu en France en 1905, à un taux inférieur à celui de l'année précédente (0,15 pour 100); ce dernier était lui-même plus faible que la moyenne (0,20 pour 100) des trois années antérieures;

la diminution continue de la natalité avait été contrebalancée pendant les années 1901 à 1903 par un abaissement correspondant de la mortalité; pour 1904 et 1905, le nombre des naissances a continué à décroître tandis que celui des décès subissait une légère augmentation. La situation du pays, au point de vue de l'accroissement de la population, est donc toujours peu satisfaisante, surtout si l'on compare les résultats enregistrés en France à ceux que l'on peut constater dans les principaux Etats d'Europe figurant au tableau ci-dessous :

Excédant annuel moyen des naissances sur les décès par 1000 habitants.

Périodes	France	Empire allemand	Autriche	Belgique	Angleterre et Galles	Italie
1821-1825	67	»	»	»	»	»
1826-1830	50	»	»	»	»	»
1831-1835	36	»	»	69	»	»
1836-1840	48	»	74	85	»	»
1841-1845	54	106	96	94	»	»
1846-1850	28	81	6	38	»	»
1851-1855	20	74	23	70	»	»
1856-1860	28	104	100	87	127	»
1861-1865	38	109	89	90	126	»
1866-1870	15	98	70	62	121	66
1871-1875	5	107	67	92	134	64
1876-1880	29	131	82	102	145	75
1881-1885	25	113	79	102	141	106
1886-1890	11	121	88	91	126	103
1891-1895	1	130	95	88	117	105
1896-1900	3	147	116	109	116	110
1901-1904	19	148	125	110	122	107

Le rapport passe ensuite en revue le relevé de l'état civil pour les mariages, divorces, naissances et décès.

Mariages et divorces en France. — On a enregistré 302.623 mariages en 1905; par

Feuilleton du Pays du dimanche 47

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

XVIII

La consternation règne à l'hôtel de Verneuil.

A l'agitation de la semaine dernière, où le banquier mandé en hâte à St-Petersbourg en revenait ramenant son fils mourant, a succédé ce silence solennel qui d'ordinaire entoure la couche des moribonds.

Cependant, tout danger immédiat semble écarté pour l'instant. Le docteur n'a pas été mécontent aujourd'hui, il donne quelque espoir, non pas d'une guérison que les excès auxquels s'est livré Luc rendent pour

ainsi dire impossible, mais tout au moins d'un prolongement de vie.

Pour la première fois depuis le retour de son fils, M^{me} de Verneuil a consenti à le quitter pour prendre un peu de repos. La religieuse qui a partagé les veilles et les inquiétudes de la famille s'est aussi éloignée pour quelques heures; et en ce moment Chantal reste seule au chevet de son frère, veillant sur son sommeil agité, comme l'ange de la tendresse et de la pitié.

Elle considère avec une compassion profonde les joues cavernueuses du malade, son front dénudé comme celui d'un vieillard, ses mains agitées d'un tremblement nerveux, et elle se dit que ce ne peut être seulement la maladie qui a opéré tous ces ravages, l'organisme semble usé... Voilà donc où conduit l'excès de la jouissance!

Plus que bien d'autres, Luc avait été comblé des dons de l'intelligence et de la

fortune, rien ne lui avait manqué; quel compte redoutable il aurait à rendre s'il était traduit à cette heure au tribunal suprême!... La jeune fille frissonne en songeant à l'exemple du châtimement infligé à l'économe infidèle dont nous parle l'Évangile. Elle remercie Dieu avec ferveur d'avoir laissé la vie à son frère et le supplie de lui rendre aussi cette autre vie plus précieuse de la grâce sans laquelle l'homme n'est rien. Elle conserve l'intime espoir que Luc en recouvrant la santé du corps comprendra enfin qu'il s'est fourvoyé, que le bonheur n'est point là où il l'a cherché, mais bien dans la vie austère du travail et du devoir.

Puis avec une grande douceur et une intime fierté, sa pensée va de son frère à son fiancé; celui-ci a fait fructifier de son mieux les talents que la Providence lui a départis. Avec quel courage et quelle persévérance il a, sans dévier un instant, tracé son sillon

rapport au chiffre de 1904 : 298,721, l'augmentation est de 3,902 mariages ; les chiffres des années 1902 et 1903 étaient plus faibles, mais celui de 1901, 303,469, était plus élevé.

Par rapport à 1904, le nombre des mariages n'a diminué que dans 28 départements.

Le nombre des divorces transcrits sur les registres de l'état civil continue à augmenter : 10,019 en 1905 au lieu de 9860 en 1904 et 8,919 en 1903.

Naissances. — En 1905, on a enregistré la naissance de 807,291 enfants vivants au moment de la déclaration ; il y a en outre 37,941 mort-nés ou enfants morts avant la déclaration de naissance, soit au total 845,232 naissances, représentant 2,17 pour 100 de la population légale, chiffre inférieur à ceux des années précédentes : 2,20 en 1904, 2,22 en 1903, 2,27 en 1902 ; 2,30 en 1901, c'est le taux le plus faible relevé en France depuis le début de XIX^e siècle.

Les 807,291 enfants déclarés vivants comprennent 411,895 garçons et 395,396 filles, soit 1042 garçons pour 1,000 filles, proportion qui reste toujours à peu près invariable. Parmi les 807,291 enfants déclarés vivants, 735,791 sont légitimes et 71,500 illégitimes.

Au total, le nombre des enfants déclarés vivants, en 1905 est inférieur de 10,938 unités au nombre correspondant de 1904 et de 35,240 unités à la moyenne annuelle de la période 1895-1904.

Les départements où le nombre des enfants nés vivants en 1905, rapporté à 100 habitants, est le plus élevé, sont : Finistère, 3,11 pour 100 ; Pas-de-Calais, 3,06 ; Morbihan, 2,74 ; Côte-du-Nord, 2,64 ; Seine Inférieure, 2,61 ; Lozère 2,53 ; Nord, 2,46 ; Vosges, 2,43 ; territoire de Belfort, 2,40 ; Meurthe-et-Moselle, 2,38 ; Alpes-Maritimes, 2,37 ; Haute-Vienne, 2,33.

Les départements où cette proportion a été la plus faible sont : Gers, 1,37 ; Lot, 1,48 ; Yonne, 1,49 ; Tarn-et-Garonne, 1,53 ; Haute-Garonne, 1,59 ; Côte d'Or, 1,63 ; Puy-de-Dôme, Gironde, 1,64 ; Nièvre, 1,65 ; Orne Hautes-Pyrénées, 1,68 ; Ariège, 1,69.

On voit d'après ces chiffres que les départements à faible ou à forte natalité sont, à peu d'exceptions près, les mêmes que les années précédentes.

Décès. — Le nombre des décès enregistrés en 1905 : 770,171, dépasse de 8,968

dans la vie ! Comme à toute vie humaine, l'épreuve ne lui a pas manqué, sans doute ; mais il s'est montré plus grand et plus fort qu'elle... Se peut-il qu'il reste longtemps encore sous le poids de cette accusation qui a brisé son avenir ? Il lui semble que cela est impossible !... De son cœur, le nom chéri monte à ses lèvres, et elle murmure avec attendrissement :

— Pauvre et cher Gauthier !...

Luc a ouvert les yeux :

— Qui donc parle de Lenorcy ? Où est-il, je veux le voir ! fait-il d'une voix saccadée.

Chantal se penche sur son frère, elle essuie la sueur glacée qui mouille son front :

— Ne t'agite pas, tu le verras bientôt.

— Je le veux tout de suite ! Pourquoi ne vient-il pas ?... Il me méprise, je le sais...

La jeune fille est secouée d'un tremblement soudain. Le délire s'emparerait-il de nouveau du cerveau affaibli du malade ? Elle en a peur !... Mais cependant le regard que Luc fixe sur elle est très lucide, un

unités celui de 1904, 761,203 ; ce dernier était supérieur à celui de 1903, 753,606. Sur les 770,171 décédés, on en compte 399,797 du sexe masculin et 370,374 du sexe féminin.

Le rapport du nombre des décès au chiffre de la population légale est, pour 1905, de 1,97 pour 100 contre 1,95 en 1904, 1,93 en 1903 et 1,95 en 1902.

Les départements où l'on a constaté en 1905 la plus forte proportion de décès par rapport à la population légale sont : Meurthe-et-Moselle, 2,25 décès pour 100 habitants ; Alpes Maritimes, Seine-Inférieure, 2,24 ; Bouches-du-Rhône, Haute-Saône, 2,21 ; Basses Alpes, Calvados, Sarthe, 2,20 ; Côte-du-Nord, 2,19 ; Eure, Haute-Marne, Seine-et-Oise, Vaucluse, 2,18.

Les départements où la mortalité a été la plus faible sont : Vendée, 1,57 pour 100 ; Creuse, 1,58 ; Landes, 1,59 ; Indre, 1,61 ; Corse, 1,62 ; Vienne, 1,63 ; Allier, Deux-Sèvres, 1,64 ; Cher, Corrèze, Loire-Inférieure, 1,73.

Ce rapport a été inséré au *Journal Officiel*.

Il donne lieu dans la presse française, actuellement, à d'atristants commentaires. Faut-il s'en étonner ?

Les libres penseurs disent-ils encore que la religion n'a rien à voir sur la peur qu'éprouve la France pour les berceaux ? Dans les foyers chrétiens, cette peur là n'est pas connue.

La photographie reproduite à distance

Il ne s'agit pas encore de photographier à distance, mais on peut croire que la reproduction des images à distance y acheminera.

Pour le moment, un professeur de Munich, M. Korn, annonce qu'il est arrivé à reproduire des images à plusieurs centaines de kilomètres.

L'appareil de M. Korn se compose de deux postes, le transmetteur et le récepteur. Le principe du transmetteur est tiré d'une propriété du sélénium. Le sélénium est un métalloïde assez semblable au soufre, qui jouit de cette propriété singulière qu'il est plus au moins conducteur d'électricité suivant l'intensité de la lumière qui le frappe.

rire sarcastique se joue sur ses lèvres décolorées, de nouveau il insiste :

— Qu'on aille me chercher Gauthier, je veux le voir !

— Mais notre ami est à Pékin, mon petit Luc, tu ne l'en souviens pas ?

Le malade passe sur son front sa main déchârnée, comme si ce geste avait la puissance de réveiller ses souvenirs.

— Ah ! oui ! c'est vrai, il est à se faire scalper chez les Chinois, grand bien lui fasse !

— Dépêche-toi à reprendre des forces, tu lui écriras, cela lui fera plaisir.

— Lenorcy se fiche pas mal de ma prose ! Envoie-lui la tienne si tu le veux ; et ne manque pas de lui dire que je lui en veux à mort, surtout.

— Toi, Luc ?... tu as quelque chose à reprocher à Gauthier ?... Que t'a-t-il fait ? interroge la jeune fille avec étonnement.

Le malade eut un regard cynique. Il se sentait pris d'un méchant plaisir d'étaler ses fautes :

— Ce qu'il m'a fait ?... Il m'a empêché de

Une lumière intense projetée sur une baguette ou sur une plaque de sélénium lui enlève sa conductibilité. Au contraire, dans l'obscurité, ce corps est assez bon conducteur du courant.

Voici, d'après l'*Illustration*, en quoi consistent les dispositions du professeur bavarois :

1^o Au poste transmetteur, une lentille concentre les rayons d'une source puissante de lumière sur une très petite ouverture pratiquée dans la paroi d'une chambre obscure en forme de cylindre.

A l'intérieur de ce cylindre s'en trouve un second, en verre, autour duquel est enroulée la pellicule (*film*) qu'il s'agit de reproduire. Le cylindre de verre est animé, avec le film qu'il porte, d'un double mouvement de rotation et de déplacement dans le sens de son axe, c'est-à-dire d'un mouvement hélicoïdal. De la sorte, chaque point du cliché à transmettre passe à son tour devant le rayon lumineux de la lampe, et intercepte plus ou moins ce rayon lumineux selon l'opacité ou la transparence de la pellicule au point touché.

A l'intérieur du cylindre de verre est un prisme à réflexion qui renvoie les rayons successifs sur une plaque de sélénium traversée par un courant électrique. En raison de la propriété rappelée ci-dessus, cette plaque subit une infinité de variations dans sa conductibilité, suivant les infinies variations d'intensité des rayons lumineux qui la frappent. Le courant qui traverse cette plaque de sélénium subit donc des variations qui traduiront au poste récepteur les variations de lumière du poste expéditeur.

2^o Au poste récepteur est une autre source lumineuse dont les rayons vont frapper, à l'intérieur d'une chambre noire, un cylindre sur lequel est enroulée la pellicule à impressionner. Il s'agit d'intercaler, sur le passage des rayons lumineux de l'appareil récepteur, un appareil capable de faire varier l'intensité des ondes lumineuses, et cela sous l'action variable du courant qui vient du poste transmetteur.

Cet appareil est un galvanomètre à cordes, construit par M. Korn. La construction de ce galvanomètre est telle qu'un obturateur obéit au courant venu du transmetteur par la plaque de sélénium, de manière à faire varier, avec une extraordinaire souplesse, les arrivées du rayon lumineux sur le cylindre récepteur. Ce cylin-

dre brûler la cervelle, donc ! Il a eu bien tort, je ne lui pardonne pas ! Tu peux le lui dire de ma part.

Chantal se sentit défaillir, son sang se glaçait dans ses veines. Le passé s'éclairait soudain pour elle d'une lueur sinistre, elle désirait et redoutait tout à la fois ce qui allait suivre : espérant d'un côté entendre enfin la justification de son fiancé, et craignant, d'autre part, de trouver son frère plus coupable encore qu'elle se le supposait. Son père entra au même instant, elle mit un doigt sur ses lèvres pour l'inviter à ne pas trahir sa présence, et s'adressant de nouveau à Luc :

— Quand cela ? demanda-t-elle très bas

Il se redressa, la regardant fixement :

— Gauthier ne t'a rien dit ?

— Rien.

— Eh !... c'est le soir du bal, quand j'ai pris les trente mille francs dans le bureau, parbleu !

Un double cri l'interrompit :

— C'était toi ?... Toi ?... Oh ! Luc ! exclama Chantal terrifiée.